PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2020

<u>Etaient PRESENTS:</u> M. Rémi AURION, Maire, Mme Karine SADOR, M. Benjamin MOUTET, Mme Francine KHEMDOUDI, M. Michel MORIN, Adjoints, M. Alain BETANT, Mme Ghislaine PERROUD, M. Sylvain RABUT, Mme Séverine LAFARGE, M. Sébastien GRANDJEAN, M. Maxime TRONCY, Mme Amélie RATIGNIER, M. Robert ARNAUD-COFFIN, Mme Cécile COLLONGE.

Était EXCUSÉE: Mme Mathilde BONNEAU

M. Benjamin MOUTET a été désigné secrétaire de séance.

1- Approbation du compte rendu précédent :

Le compte rendu de la séance du 6 Octobre 2020 est soumis à l'avis des présents. Aucune remarque, ni observation n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

2- Travaux salle des fêtes :

Une réunion a eu lieu au mois de septembre avec des personnes du Département du Rhône pour présenter au conseil les différents scénarii possibles pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

M. Robert ARNAUD-COFFIN attire l'attention sur l'axe des futurs travaux. Monsieur le Maire indique que « l'ordre du jour de ce soir concerne simplement la poursuite des travaux ». Une commission spécifique sera mise en place au moment voulu et c'est elle qui étudiera les scénarii.

Il est demandé au conseil de décider de poursuivre ou non les travaux et de se faire accompagner par le Département du Rhône.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de lancer l'étude avec la collaboration du Département du Rhône.

3- Avis installations classés Société GAEC Du Contour à Amplepuis (Délibération n° 2020-25) :

Ce GAEC demande l'extension de sa salle de traite suite à l'augmentation du cheptel. Le propriétaire entretient des surfaces sur la commune ce qui explique que la commune soit consultée.

Le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet.

4- Point cession chemin « La Croix Senave » (Délibération n° 2020-26) :

Après avoir entendu les explications et l'historique de cette affaire, M. le Maire demande au conseil municipal la poursuite et la finalisation de ce dossier.

Le conseil municipal a voté à main levée et les résultats sont les suivants : 1 contre, 4 abstentions, 9 pour.

Monsieur le Maire reprendra contact avec le notaire concerné.

5 - Rapport Commissions Communales :

- Culture et patrimoine: par Mme Francine KHEMDOUDI: Patrimoine: restauration de la madone: des bénévoles se sont manifestés en mairie et une souscription est lancée.
- Ressources Humaines: par Mme Francine KHEMDOUDI: Les fiches de poste des agents communaux vont être bientôt terminées.
- Environnement: par Mme Francine KHEMDOUDI: inscription COGNY sur le talus: une solution pérenne est cherchée pour remplacer cette inscription, une réponse est attendue sur la boite à idée mise en ligne via le Fil Info.
 - -Autre sujet : balisage des circuits de randonnée : ces balisages actifs depuis de nombreuses années nécessitent un rafraichissement de la signalisation qui va être fait par la commission.
 - Une enseignante a sollicité la mairie concernant un projet de potager. Une surface d'herbe va être mise à disposition dans la cour de l'école et il est proposé de fournir des carrés potagers.
 - Une réunion va être organisée courant janvier avec le comité de fleurissement afin de prévoir les plantations du printemps pour une rationalisation de l'arrosage.
- <u>Urbanisme</u>: par M. Benjamin MOUTET: la commission Urbanisme réalise quelques contrôles sur les demandes de travaux en cours d'exécution, et constate que certains travaux ont été réalisés sans demande. Des courriers sont adressés auprès des contribuables concernés.
- Affaires scolaires et périscolaires: par M. Benjamin MOUTET: une réunion est prévue courant novembre pour faire le point sur la cantine et la garderie posant des problématiques de discipline. Le règlement fera l'objet d'une étude courant de l'année scolaire.
- <u>Communication</u>: par M. Benjamin MOUTET: bon retour sur le Fil Infos. Des demandes sont faites pour la prochaine édition. Début décembre une réunion sera fixée pour préparer le prochain.
 - L'adjoint à la communication sera formé pour mettre les informations importantes et urgentes sur Panneau Pocket.
- Finances: par Mme Karine SADOR: Une étude a été menée pour calculer le prix moyen d'un repas. Voici ce qui en résulte: pour un mois, les charges fixes (masse salariale et charges d'électricité) s'élèvent à 4 506 €, viennent ensuite les dépenses de fonctionnement: eau: 89€, chauffage: 640 €, internet: 54 €, denrées: 2 790 €, produits d'entretien: 80 €, ustensiles: 20 € soit un total de 8 179 € pour 1322 repas servis. Coût total du repas: 6.20 € alors qu'il est demandé 3.90 € aux familles.

Reste à charge pour la commune : 2.30 € par repas soit 37 % du prix

6 - Travaux par M. Michel MORIN:

- Des photos des travaux ont été diffusées :
 - Le plafond du commerce,
 - Fissures sur la « Route de Chazier »,
 - Dégâts des eaux sur le toit d'un bâtiment communal
 - Enlèvement de 58 pneus stockés et récupérés sur le territoire de la commune.

7 - Urbanisme

> Déclarations préalables :

- 545 Rue Mt St Guibert : mur séparatif de clôture et portail
- 545 Rue Mont Saint Guibert : enrochement paysager et végétalisation
- 71 Impasse du Ricottier : création d'un parking
- 114 Route des Andrés : création de 2 piliers pour installation d'un portail
- 146 Route de Célibety : piscine enterrée
- 222 Route des Meules : modification d'une clôture existante

Ces demandes ont été examinées par la commission Urbanisme. Les réponses seront mentionnées aux pétitionnaires. Par ailleurs, un dossier a été envoyé pour instruction à la CAVBS.

Permis de construire :

- 50 Route des Andrés : abri voiture
- 80 Route de Régny : maison individuelle
- Route du Prenet : modification de couleur de façades

Ces dossiers ont été transmis à la CAVBS pour instruction.

- ➤ **Déclaration Intention d'Aliéner :** la commission urbanisme informe l'assemblée d'une déclaration d'intention d'aliéner transmise et instruite par la CAVBS. Il s'agit d'un bien :
- Section B N° 346 et 347 situé « 61 Montée Saint Claude »

Le droit de préemption n'a pas été exercé par la commune pour cette déclaration.

8 - Informations diverses:

- **8-1 : Courrier d'un parent d'élève :** des enfants ont été turbulents à la cantine un vendredi, le lundi suivant les enfants ont été reçus par M. le Maire. Ce dernier fait lecture du courrier reçu.
- 8-2: Bouygues Telecom: travaux sur l'antenne relais de la Madone pour le développement de la 5G
- **8-3 : Lettre de la Gendarmerie :** informations sur le secteur d'intervention et les effectifs jour et nuit. Point sur les cambriolages

- **8-4 : Bureau de contrôle :** suite à la vérification annuelle des extincteurs dans les bâtiments communaux, une visite sera planifiée avec l'intervenant pour pallier à des besoins. Des travaux sont effectués pour le maintien aux normes des services de sécurité.
- **8-5 : Vérification poteau incendie :** suite à la visite annuelle, un devis de 624 € a été fait par Veolia pour des réparations sur un poteau d'incendie. Le nécessaire va être fait.
- **8-6 : Eglise :** un message a été envoyé pour informer les mairies sur le point juridique des églises communales et les relations Maire/Curé.
- **8-7 : Association La Villa Hispanica :** remerciements pour l'accueil de l'académicien JUAN MAYORGA au mois d'octobre qui a beaucoup apprécié le village et le cadre de vie de notre Beaujolais.
- **8-8 : Circulation dans le bourg** : une remarque a été faite concernant une problématique de l'afflux de voiture dans le centre bourg.
- **8-9 : Local** : Demande d'une habitante de la commune, naturopathe, qui recherche un local sur la commune. Le conseil municipal décide de lui proposer la salle de l'ancien restaurant scolaire.

PROCHAINE REUNION: MARDI 15 DECEMBRE 2020 A 19H30

